



Conseil de sécurité

Briefing sur les migrants, réfugiés et demandeurs d'asile

New York, le 28 septembre 2023
Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

Je remercie la Directrice du Bureau du HCR à New York, Ruven Menikdiwela et le Directeur du Bureau de l'OIM à New York, Pär Liljert pour leur intervention informative.

Des milliers de personnes meurent chaque année dans la Méditerranée. Pour cette région, le « Projet Migrants Disparus » de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a dénombré 28'105 migrants disparus depuis 2014. Nous savons qu'il s'en ajoute encore d'autres qui n'ont pas été comptés. Ce ne sont pas que des chiffres. Ce sont des destins individuels. La Suisse est profondément préoccupée par cette situation et exprime ses sincères condoléances aux proches des victimes qui restent le plus souvent sans nouvelles de leurs bien-aimés.

Monsieur le Président,

Les flux migratoires sont un souci commun des pays originaires, des pays de transit ainsi que des pays d'accueil. En conséquence, les gouvernements de tous les continents ont un intérêt commun, un devoir moral et une obligation d'agir. C'est pourquoi il est essentiel pour les États de collaborer et renforcer la protection de ces personnes vulnérables tout au long des routes migratoires. À ce sujet, nous souhaitons élaborer trois points :

Premièrement, il s'agit de lutter contre le trafic et l'exploitation des migrants. Une meilleure protection des migrants, notamment ceux en situation de détresse, est fondamentale. Cela passe par un renforcement du respect de leurs droits humains. La Suisse œuvre à la protection et à l'intégration durable des réfugiés, des personnes déplacées et des migrants dans les régions de premier accueil et le long des routes migratoires. Lorsque les réfugiés et les migrants ne trouvent pas suffisamment de soutien dans les pays de premier accueil, ils sont souvent contraints de poursuivre leur route vers d'autres régions ou pays, souvent dans des conditions périlleuses. Ils risquent d'être victimes de la traite d'êtres humains, ou d'autres violations des droits humains, ou encore de devoir recourir aux services de passeurs. Il est impératif de mettre un terme à cette dynamique dangereuse.

Deuxièmement, il faut s'attaquer aux causes profondes des déplacements forcés. L'augmentation continue des déplacements forcés est causée par les conflits armés ainsi que les conséquences du changement climatique. À cet égard, le Conseil de sécurité doit renforcer son engagement pour la prévention des crises et pour la protection des populations civiles affectées par les conflits armés et leurs conséquences. Cela inclut un engagement soutenu du Conseil pour le strict respect du droit international humanitaire, du droit international des réfugiés et des droits humains.

Troisièmement, afin de pouvoir s'atteler de manière efficace à ces questions, des partenariats solides sont nécessaires. Seul un système multilatéral adapté aux défis actuels peut répondre à ce problème à l'échelle mondiale. C'est pourquoi la Suisse collabore avec d'autres États, notamment dans le cadre du Processus de Rabat. Nous maintenons également d'autres partenariats comme « l'alliance mondiale pour les personnes disparues » établie en collaboration avec le Comité International de la Croix-Rouge, qui vise à améliorer la prévention et la résolution des cas de séparation et de disparition. Avec ces efforts, la Suisse s'engage à améliorer la recherche des personnes disparues et à rétablir les liens familiaux.

Monsieur le Président,

Le Forum mondial sur les réfugiés qui se tiendra à Genève en décembre 2023 représente une excellente opportunité pour annoncer de nouveaux engagements multipartites et échanger des bonnes pratiques ainsi qu'inspirer davantage de partage des charges et des responsabilités. Utilisons ce moment clé pour faire avancer la protection des réfugiés, tout en continuant à s'atteler aux causes profondes des déplacements forcés en œuvrant, en tant que Conseil de sécurité, pour la paix et la sécurité internationale.

Je vous remercie.

Unofficial translation

Mr President,

I would like to thank the Director of the UNHCR Office in New York, Ruven Menikdiwela, and the Director of the IOM Office in New York, Pär Liljert, for their informative remarks.

Thousands of people die every year in the Mediterranean. For this region, the "Missing Migrants Project" of the International Organization for Migration (IOM) has counted 28,105 missing migrants since 2014. We know that there are many more who have not been counted. These are not just numbers. These are individual fates. Switzerland is deeply concerned by this situation and expresses its sincere condolences to the families of the victims, who more often than not have no news of their loved ones.

Mr President,

Migration flows are a common concern for countries of origin, transit and destination. Consequently, governments on all continents have a common interest, a moral duty and an obligation to act. This is why it is essential for states to work together and strengthen the

protection of these vulnerable people along the migratory routes. We would like to make three points in this regard:

Firstly, we need to combat the trafficking and exploitation of migrants. Better protection of migrants, especially those in distress, is essential. This means strengthening respect for their human rights. Switzerland works for the protection and sustainable integration of refugees, displaced persons and migrants in regions of first reception and along migration routes. When refugees and migrants do not find sufficient support in the first host countries, they are often forced to continue their journey to other regions or countries, often in perilous conditions. They risk becoming victims of human trafficking, other human rights violations, or having to resort to the services of smugglers. It is imperative to put an end to this dangerous dynamic.

Secondly, we must tackle the root causes of forced displacement. The continuing increase in forced displacement is caused by armed conflict as well as the consequences of climate change. In this respect, the Security Council must strengthen its commitment to crisis prevention and to the protection of civilian populations affected by armed conflict and its consequences. This includes a sustained commitment by the Council to strict compliance with international humanitarian law, international refugee law and human rights law.

Thirdly, in order to tackle these issues effectively, strong partnerships are needed. Only a multilateral system adapted to today's challenges can address this problem on a global scale. This is why Switzerland is working with other countries, particularly within the framework of the Rabat Process. We also maintain other partnerships such as the "Global Alliance for Missing Persons" established in collaboration with the International Committee of the Red Cross, which aims to improve the prevention and resolution of cases of separation and disappearance. Through these efforts, Switzerland is committed to improving the search for missing persons and restoring family ties.

Mr. President,

The World Refugee Forum to be held in Geneva in December 2023 represents an excellent opportunity to announce new multi-stakeholder commitments and exchange best practices, as well as to inspire greater burden and responsibility sharing. Let us use this key moment to advance refugee protection, while continuing to address the root causes of forced displacement by working, as a Security Council, for international peace and security.

Thank you.